



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes agriculteurs

Question écrite n° 14851

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'attractivité des métiers agricoles ; comme d'autres secteurs d'activité traditionnels, l'agriculture rencontre des difficultés à attirer les jeunes vers des métiers perçus comme difficiles et ingrats. Or la filière agricole constitue un vivier d'emplois importants. Cette crise de recrutement fragilise l'enseignement agricole en manque d'effectifs scolarisés. Aussi, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour développer l'attractivité de la filière agricole auprès des jeunes.

Texte de la réponse

Nos concitoyens, qui ont connu la diminution de la population active agricole durant les dernières décennies, ignorent qu'aujourd'hui le secteur agricole est pourvoyeur d'emplois. De plus, les jeunes se font une idée fautive des emplois possibles dans ce secteur agricole, persuadés que la plupart sont non qualifiés. Les services du ministère de l'agriculture et de la pêche ont développé depuis longtemps une politique de communication auprès des jeunes en cours de scolarisation, en collaboration avec le service public chargé de l'orientation, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (l'ONISEP). Des documents, des fiches sur les métiers et plus récemment, des films ou des vidéos sont mis à la disposition des enseignants et des personnes en charge de l'orientation par cet organisme et d'autres organismes conventionnés par le ministère, tels que l'Association nationale emploi formation agriculture (ANEFA) et l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture (APECITA). Ces documents valorisent les métiers d'exploitant agricole mais aussi de salariés d'exploitation. Par ailleurs, le ministère de l'agriculture et de la pêche a signé des conventions de coopération qui associent les organisations syndicales patronales et les syndicats de salariés, dont un des objectifs est de développer l'information sur la diversité des métiers existants et de faire connaître l'ensemble des formations professionnelles, diplômes ou titres qui conduisent à ces métiers. Dans ce cadre, des outils de communication auprès des familles et de leurs jeunes sont diffusés dans les salons dont l'objet est l'orientation et l'information sur les métiers (salons des métiers, de l'apprentissage, de l'étudiant...) ou dans le cadre des modules de découverte professionnelle de trois heures ou six heures selon les options retenues par les élèves de quatrième et troisième. Les lycées agricoles organisent des journées portes ouvertes et des visites de leur exploitation agricole ou d'exploitations associées à leur réseau pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'agriculture. Les jeunes enfants sont aussi informés dans le cadre de visites scolaires organisées par les établissements primaires ou les collèges.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14851

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 428

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3032